

## MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 avril 2016 N°716

## Lancement de la campagne 2016 de déclaration des revenus

Michel SAPIN, ministre des Finances et des comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget, ont lancé ce matin la campagne 2016 de déclaration des revenus.

Ce lancement a été l'occasion pour les ministres de souligner la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et la généralisation de la déclaration par internet, avec des nouveaux services offerts aux usagers.

Le Gouvernement poursuit son action pour rendre l'impôt plus juste et plus moderne.

Entre 2014 et 2016, ce sont 5 milliards d'euros de pouvoir d'achat qui ont été rendus aux Français aux revenus modestes ou moyens, sous forme de réduction de leur impôt sur le revenu.

Comme l'a rappelé Michel SAPIN, "la baisse de l'impôt sur le revenu concerne le cœur de la classe moyenne puisqu'entre 2014 et la fin de l'année 2016, près des deux tiers des foyers fiscaux imposés auront vu leur impôt baisser, voire être annulé".

Le Gouvernement s'attache aussi à offrir aux contribuables un service public de qualité. La généralisation progressive de la déclaration en ligne débutera en 2016 : les foyers ayant un revenu fiscal de référence supérieur à 40 000 euros devront remplir leur déclaration de revenus sur impots.gouv.fr, sauf s'ils n'en ont pas la capacité. Les télé-déclarants bénéficieront de nouveaux services, comme la réception, dès la déclaration, d'un Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu (ASDIR). Ce justificatif, utile à chacun dans sa vie quotidienne, remplacera pour les contribuables concernés l'avis de non-imposition.

Enfin, le Gouvernement est engagé dans une maitrise sans précédents des dépenses publiques, tout en finançant ses priorités, qui permet simultanément de faire baisser les déficits et les prélèvements. En 2015, le déficit public est revenu à son niveau le plus bas depuis 2008, à 3,5% du PIB, tandis que le taux de prélèvements obligatoires a diminué, pour la première fois depuis 2009, à 44,5% du PIB. Pour Christian ECKERT, "il faut que les Français sachent que leurs efforts portent leurs fruits".

## **Contacts presse**

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

